Le succès du recyclage en Autriche : analyse

Nikolaus BERLAKOVICH
Ministre de l'environnement
Autriche

L'Autriche est l'un des pays européens champion en matière de recyclage. Analyse de ce succès par le ministre de l'environnement autrichien, Mr BERLAKOVICH Nikolaus.

L'Autriche figure parmi les pays de l'Union européenne où le recyclage des déchets est champion* (69,8%) face aux autres modes de traitement. Pouvez-vous expliquer les raisons de cette performance ?

*(*rapport de la Commission européenne du 7 août 2012)*

Nous avons commencé à mettre en œuvre une politique de gestion des déchets respectueuse de l'environnement, en Autriche, au début des années 1990. Plusieurs filières de déchets sont réglementées, depuis, par la loi fédérale relative à la gestion des déchets (déchets d'emballages, véhicules en fin de vie, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets de construction et de démolition, déchets biogéniques, déchets du bois), et les exigences relatives aux différentes options de traitement des déchets ont été édictées (décrets sur les décharges, sur l'incinération des déchets et sur l'obligation de traitement). Une augmentation considérable des taux de recyclage et de valorisation a pu être obtenue grâce à l'interdiction de la mise en décharge de certains types de déchets. La mise en décharge de déchets d'une teneur en carbone organique totale de plus de 5 % est interdite depuis 2004 (les exemptions ont été supprimées en 2008).

La taxe d'assainissement à acquitter en plus en cas de mise en décharge ou d'incinération constitue en outre une incitation au recyclage et à la valorisation.

La gestion des données électroniques dans le domaine de la gestion des déchets a également été développée au cours de la dernière décennie. L'optimisation de la planification de la gestion des déchets passe en effet avant tout par des données précises sur les différentes filières déchets. De telles données permettent d'améliorer la transparence et de faciliter le contrôle de la gestion des déchets. Les acteurs de la collecte et du traitement des déchets sont par ailleurs tenus, depuis 2009, d'effectuer leur déclaration par voie électronique. L'adoption du registre des comptes des déchets et l'obligation de consignation électronique a pour but d'améliorer la traçabilité des filières de déchets et de renforcer la transparence des mesures de collecte et de traitement des déchets.

Les campagnes de sensibilisation et d'information de l'opinion publique sont par ailleurs indispensables pour inciter les consommateurs à collecter les déchets et à s'en débarrasser correctement.

Quelles sont les clés concrètes de la réussite du recyclage en Autriche ?

Le cadre réglementaire édictant les principes de traitement durable des déchets, les mesures d'incitation économique (responsabilités et taxe sur la mise en décharge, l'incinération), les systèmes de contrôle de la gestion des déchets et de supervision réguliers et, enfin, ce qui ne constitue pas la moindre des mesures, les programmes de sensibilisation et de formation ainsi que les campagnes complètes d'information se sont avérés déterminants pour la réussite du développement des programmes autrichiens de gestion des déchets.

Le succès du recyclage en Autriche : analyse

Suite

Nikolaus BERLAKOVICH
Ministre de l'environnement
Autriche

Une gestion durable des déchets doit également mettre l'accent sur la préservation des ressources naturelles, consistant à utiliser les déchets efficacement afin qu'ils se substituent aux ressources primaires, sauf si la nature des déchets ne le permet pas. Notre stratégie, en Autriche, est celle d'un recyclage durable conforme au principe de précaution, et dont les conditions préalables sont les suivantes :

- Prévention de la diffusion de polluants (des nouveaux produits par exemple).
- Garantie de produits de recyclage de haute qualité (absence de « downcycling *»).

Quels sont les perspectives et les principaux projets de votre pays en matière de traitement des déchets ?

Les principaux plans d'action en cours décrits ci-dessous doivent permettre d'améliorer efficacement l'utilisation des ressources.

Programme de prévention des déchets :
Publié en 2011, c'est un plan de mesures actives pour la prévention des déchets. L'analyse des besoins a permis de prendre des mesures qui définissent les objectifs à atteindre d'ici 2020 pour améliorer la gestion des déchets alimentaires, des déchets de chantiers et le réemploi (valorisation).

Projets de gestion des déchets alimentaires :
L'objectif à long terme de ces projets est de réduire la mise au rebut des déchets alimentaires en Autriche.

La contribution de l'ensemble des acteurs concernés – producteurs, consommateurs et citoyens dans leur ensemble – est nécessaire, et des séries de mesures sont décrites pour chaque groupe cible.

Projets de réutilisation :
La réutilisation des produits plutôt que leur remplacement par de nouveaux produits permet une économie de matières premières et d'énergie ainsi qu'une réduction des quantités de déchets. Des mesures d'incitation au réemploi et la mise en place de réseaux régionaux pour la réutilisation s'imposent. Des mesures incitatives au réemploi et la mise en place de réseaux régionaux sont nécessaires. Des mesures sont également prises pour améliorer la connaissance du marché des produits pouvant être valorisés ainsi que pour améliorer la qualité des produits et services.

Déchets de construction et de démolition :
L' objectif est de promouvoir les techniques et les technologies permettant d'étendre l'usage et la durée de vie utile des bâtiments, d'éviter le recours à des substances dangereuses et enfin, de réduire les quantités de déchets de construction. Une ordonnance spécifique est en cours d'élaboration.

**processus de recyclage qui transforme les déchets en matière de moindre qualité.*

Site internet du ministère de l'environnement autrichien :
www.lebensministerium.at